



APPEL À EXPOSITIONS

2 0 2 5 - 2 0 2 6

CONTEXTE GÉNÉRAL

Solidarité, partage et valorisation de chacun·e sont au cœur du projet associatif de la MJC Sans Souci.

Quoi de mieux qu'une exposition au sein même de ce lieu de vie pour partager une passion, véhiculer un message ou soutenir une cause ?

Nous sommes ouverts à de nouveaux projets pour la saison 2025-2026 et impatients de découvrir vos talents !



CONDITIONS GÉNÉRALES

A. Dates

Les expositions sont accueillies pour une durée de 15 jours. Une prolongation pour une durée d'un mois maximum peut être envisagée selon le planning défini.

Un vernissage ou un finissage avec petite collation peut être organisé (pris en charge par la MJC Sans Souci).

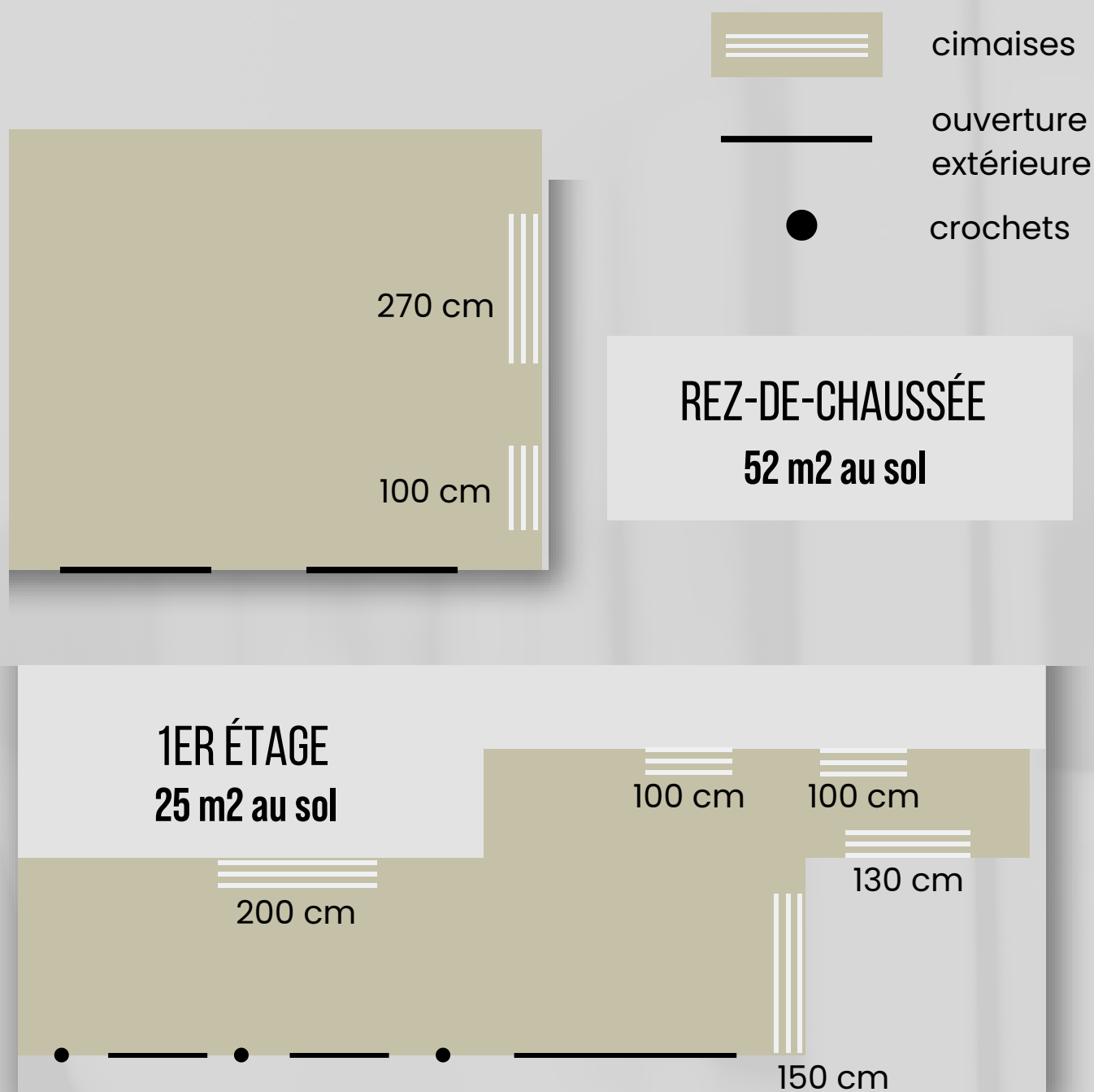
Les périodes d'exposition concernées par cet appel sont :

- Novembre 2025
- Décembre 2025, pour un projet en résonnance avec la Quinzaine du Handicap organisée par la Ville de Lyon ;
- Février 2026 : exposition d'un mois en raison des vacances scolaires du samedi 7 février au lundi 23 février ;
- Mars 2026 : pour un projet en lien avec la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, durée possible d'un mois ;
- Avril 2026 : exposition d'un mois en raison des vacances scolaires du samedi 4 avril au lundi 20 avril, démontage le lundi 27 avril ;
- Mai 2026 :
 - o Entre le lundi 11 mai et le mardi 26 mai : pour un projet en résonnance avec la culture urbaine (graff, photographies...)
 - o Entre le 27 avril et le 11 mai

B. Techniques

Espaces d'expositions et dispositifs d'accrochage

La MJC Sans Souci dispose de 2 niveaux d'espace d'exposition, un accueil en rez-de-chaussée de 52m² et d'un hall en étage de 25m².



Les systèmes d'accroche sont répartis comme suit :

- L'accueil, en rez-de-chaussée équipé de 2 cimaises ;



- L'escalier, équipé de 2 crochets muraux ;
- Le hall du 1er étage, équipé de 5 cimaises et 3 crochets muraux.



Nous disposons de crochets amovibles, répartissables sur les tringles accrochées aux cimaises. Deux tailles de tringles sont disponibles (courte et longue) en fonction des dimensions des œuvres et de leur nombre sur un seul dispositif. Le nombre d'œuvres pouvant être exposées dépend du format, et inversement. Une visite de repérage est à prévoir avant le montage.

Montage-démontage

L'installation et la désinstallation de l'exposition sont à la charge de·s artiste·s. Selon les besoins, un appui d'une personne de l'équipe de la MJC pourra être envisagé.

Les montages et démontages ont lieu exclusivement le lundi.

C. Conditions financières

Les conditions financières seront évaluées en fonction des projets. La MJC Sans Souci n'est pas en mesure d'accueillir des œuvres originales nécessitant une assurance spécifique.

D. Communication

La communication (affiches, contenus site web, contenus réseaux sociaux) diffusée sur les canaux de la MJC Sans Souci sont réalisés en interne. Une fois votre projet sélectionné, il vous sera demandé les éléments suivants, au plus tard 2 mois avant la date de montage :

- Un texte de présentation de l'exposition ;
- Un texte de présentation de·s artiste·s ;
- Des visuels dans les formats suivants : 9:16 ou 16:9, minimum 3 000 px ;
- Optionnel : liens vers tout site, comptes réseaux sociaux de l'artistes et/ou de l'exposition si applicable.

CANDIDATURE

Merci de transmettre les éléments suivants :

- Période souhaitée ;
- Présentation de l'exposition ;
- Présentation du ou des artiste.s ;
- Besoins techniques (nombre d'œuvres, supports, dimensions, durée du montage etc.) ;
- Visuels et/ou supports de communication déjà existant ;
- Tout élément complémentaire que vous souhaitez nous partager.

Pour toute demande de renseignement et envoi de votre projet, merci de contacter Rebecca Chambarlhac Gerbi, coordinatrice activités, cultures et vie associative à l'adresse activités-cultures@mjcsanssouci.fr.